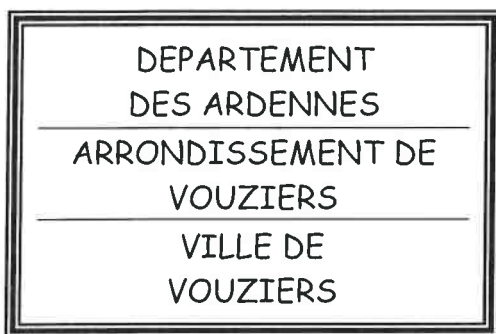


2023/005



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/05

**Réunion du 28 février 2023 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 21/02/2023

Date d'affichage : 21/02/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 25

Présents: Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER et M. Hubert RENOLLET

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Mme Valentine DION, Mme Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD et Mme Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER

Secrétaire de séance : Mme Martine BAUDART

Objet : APPROBATION DE LA CONVENTION DE MOYENS 2023 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre des orientations budgétaires 2023 du CCAS, le conseil d'administration lors de sa séance du 24/02/2023 a acté le principe de signer une convention de moyens avec la commune de Vouziers permettant à celle-ci de procéder au versement d'un montant annuel maximal de participation de 102 000 € ;

Considérant que le solde 2022 n'a pas été versé par la commune au CCAS ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la convention de moyens 2023 à signer avec le CCAS et correspondant à une subvention maximale de 102 000 € à laquelle s'ajoutent le versement du solde de 22 000 € correspondant à l'année 2022
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Fait en mairie le

Le Maire,

Yann DUGARD

